



## Jeanne d'Arc de Vichy association

Palais des Sports  
C.O.S. – B.P. 2617  
03206 VICHY cedex

Téléphone : +33 (0)4 70 32 23 87  
email: amateurs@ja-vichy.com

# ASSEMBLEE GENERALE 27 juin 2014

## COMMISSION ADMINISTRATIVE

La section « amateur » regroupe environ 25 équipes.

C'est l'organisation de près de 250 matchs à domicile, pro compris. C'est prévoir aussi les matchs à l'extérieur.

L'organisation d'une saison va débuter après le bal du 14 juillet avec l'arrivée des premiers calendriers nationaux et régionaux séniors donc réservation des salles, programmations des premiers matchs.

Puis en septembre la ritournelle des licences avec son lot de documents manquants ou incomplets, illisibles. Septembre est aussi l'arrivée des calendriers «jeunes» donc réservation de salle, programmation ...

Puis après la dinde de Noël et avant les huitres du nouvel an Il va falloir surveiller l'arrivée des calendriers « deuxième phase » des championnats nationaux et maintenant du championnat régional féminin, réservation de salle, programmation...

Organiser un week-end, s'est tenir compte des horaires fixées par la FFBB, les contraintes horaires liés au déplacement des adversaires, couplés les matchs selon les niveau pour avoir une paire d'arbitre et à coût moindre, la disponibilité du gymnase, trouver des gens du club pour arbitrer des matchs non couverts et assurer les tables de marque.

Cette année nous n'avons pas eu accès à la banque réfrigérée de la buvette. Nous avons fait avec le seul frigo « ménager » dont on dispose.

La dotation en eau et boisson d'après match était fournie par la S.A.S.P. Cela n'a pas été possible cette année. Donc, le vendredi après midi s'était courses pour remplir le frigo.

Bref, le pire c'est que l'on pourrait m'imposer de le faire ou me dire que l'on ne fait rien au bureau.



Sinon, la FFBB a décidé de prolonger la validité de la licence jusqu'au 31 aout 2014. Ce qui veut dire qu'au 1 septembre les gens non licenciés ne sont plus couverts.

Je rappelle que tout match amical ou tournoi doit être déclaré au Comité et se faire avec des joueurs(ses) à jour de leur licence.

Pour la saison à venir, les formulaires de licence sont pré rempli par la FFBB. Les licenciés n auront qu'à vérifier les informations, faire le certificat médical sans oublier le sur-classement pour ceux qui sont concernés. Chaque catégorie d'âge aura à sa disposition les documents pré-remplis avec un maximum d'information.

Pour la saison prochaine, lors des rencontres, il va falloir revoir la tenue de la feuille de marque. La commission sportive départementale ou régionale a vu se dégrader la rédaction de ce document. Le dicton le dit bien : nul n'est prophète en son pays. Mais cela va être aussi l'apprentissage de la feuille de marque électronique obligatoire en championnat régional R1, en janvier 2015.

La période de mutation cette année court jusqu'au 30 juin 2014, date de la poste. Cette année nous avons 16 départs pour 5 arrivées.

Dans l'ordre du jour, il est prévu des élections au Conseil d'Administration. Celui comprend maximum 24 personnes renouvelable par tiers. Il y a 7 candidats. Le conseil d'administration se réunira mercredi 2 juillet pour élire les postes vacants du bureau.

Comme votre séjour estival sous les cocotiers ou les hauteurs montagneuses vous fera oublier ce que je viens de dire, on verra en septembre.

Merci